



LA GAZETTE

de VPR



AGENDA

- 01/01 : Bonne année
 10/1 : Inscriptions aux Challenges des Minahouets
 du 16/1 au 26/1 : Mise à sec/carénage/réparations de Camulogène
 16/1 à partir de 17.30 : Assemblée générale au CNML puis à 20.00 auberge espagnole (avec apéro et galette offerts par VPR)
 22/1 à 19 h : Conseil d'Administration
 27/01 : Reprise des Challenges d'hiver au CNML



Par Alain Guérin

Président de Voile Partagée de la Rade

Chers adhérents de Voile Partagée !

Tout d'abord, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 qui démarre dans le froid et dans le vent !

Notre Assemblée générale

Comme tous les ans au mois de janvier va se dérouler notre assemblée générale, pendant laquelle j'aurai le plaisir avec tous les membres du Conseil d'Administration (CA) de faire le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les projets de l'année à venir.

C'est également le moment où nous élisons ensemble les nouveaux membres du CA.



Quelques règles

Rappelons les quelques règles suivantes :

- tous les adhérents peuvent se présenter pour rentrer au CA,
- les élus le sont pour trois ans,
- le nombre d'administrateurs est au minimum de trois et au maximum de douze personnes.

Pourquoi faire partie du Conseil d'Administration ?

Il y a deux motivations principales pour faire partie du CA.

La première, dans la mesure où vous aimeriez avoir un rôle de décisionnaire dans l'organisation quotidienne de VPR, en occupant au sein du bureau le poste de :

- président,
- vice-président,
- secrétaire,
- trésorier,
- webmaster,
- responsable technique, ...

Être partie prenante

L'autre motivation est d'être partie prenante dans toutes les décisions prises.





Les décisions

à prendre

Par exemple, le choix de changer ou non de bateau, d'inscrire le bateau en régate, d'imposer des règles de sécurité, de participer à certains événements comme la Route de l'amitié, l'achat de matériel comme le traceur ou l'étai largable....

Toutes ces décisions ont été votées par le CA.

Tous les adhérents peuvent candidater

Comme je l'ai dit plus haut, vous pouvez tous et toutes vous présenter pour rentrer au CA.

Un jeudi soir tous les mois

Je vous conseille toutefois, si vous êtes intéressés, de tenir compte du fait que les réunions du CA ont lieu un jeudi soir tous les mois à Locmiquélic.

Être vraiment impliqué

Si vous voulez vraiment vous impliquer dans le bon fonctionnement de VPR, c'est sérieusement un paramètre à prendre en considération.

Agir pour VPR

Evidemment, vous pouvez participer pleinement à la réussite de VPR sans faire partie du CA.

Encadrer, animer, réparer, participer

Vous avez tous et toutes la possibilité d'être chef de bord, de participer à l'entretien de Camulogène, d'animer des ateliers, d'aider aux événements auxquels nous participons, ou de simplement faire des sorties sur notre Camulogène !



Le partage avant tout, mais pas que

Je réitère mes voeux et souhaite à notre association de toujours privilégier le partage et les rencontres comme elle le fait depuis sa création, de réussir l'intégration des nouveaux adhérents, de continuer à nous aider à concrétiser nos projets de sorties, de croisières, d'amélioration technique sur Camulogène, de partage de connaissances à travers nos ateliers, ...et à notre CA de prendre les bonnes décisions pour garantir l'avenir de notre magnifique association !

Bonne année à tous et toutes !

Alain GUERIN



www.partageedelarade.bzh

Une idée, un avis ? contactez-nous !

une remarque, une question ? :
contact@voilepartageedelarade.bzh



VoilePartageeDeLaRade

Page 2